

Encore dernièrement la population de Pointe-Fortune était mise en alerte par une enquête qu'on alla tenir en cet endroit sur le compte du maître de poste, M. William Brown, un des plus respectables citoyens de cette localité, dont il est le maire depuis un temps j'oserais dire immémorial. M. Brown jouit du respect et de l'estime générale. Il était maître de poste depuis trente ans, si je ne fais pas erreur. Il a occupé et occupe dans sa municipalité les principales charges publiques. C'est enfin, un citoyen dont la population française et catholique, quoiqu'il soit anglais et protestant, a su profiter, en plus d'une circonstance, de son excellent cœur.

Je voudrais, monsieur le président, que l'honorable ministre de Postes constatât l'indignation populaire que suscite cette destitution. Je suis convaincu qu'il mettrait un terme immédiat aux injustices que sont en train de lui faire commettre ses amis politiques de Vaudreuil. Et pour le bénéfice de qui a-t-on fait une enquête contre ce vénérable vieillard, et qui a été nommé maître de poste ou est sur le point de l'être? Eh bien, c'est pénible à dire, monsieur le président, mais l'homme qui doit prochainement remplir les fonctions de maître de poste, s'il ne le fait pas déjà, ne sait ni lire ni écrire.

M. PELLETIER: Ce n'est pas fait.

M. BOYER: Ce n'est pas fait, m'informe l'honorable ministre. J'en suis bien aise, et j'ose croire qu'il ne laissera pas se perpétrer une telle infamie.

Je savais d'ailleurs que l'honorable ministre n'est pas l'auteur du mal, mais il a eu en cette circonstance, pour le conseiller, un ou des aviseurs fort intéressés.

L'honorable ministre ne m'en voudra pas si j'ai fait ces observations à la Chambre. Il est de mon devoir de prouver à mes électeurs que je proteste devant le pays contre ces destitutions que je considère injustes et tyranniques. Ce n'est pas à lui directement que j'adresse ces reproches, car je sais que si ses amis de Vaudreuil avaient suivi les conseils qu'il leur a donnés, ils n'auraient pas aujourd'hui à leur compte les désagréments et les chagrins que ne manqueront de leur susciter plus tard ces petites et mesquines satisfactions du moment.

M. PELLETIER: L'honorable député se plaint-il que des maîtres de poste ont été destitués sans enquête dans son comté?

M. BOYER: Oui, je ferai remarquer au ministre qu'à part une enquête faite à M. Adolphe Valois, maître de poste à Vaudreuil-Station, et une autre à M. Isidore Chevrier, à Mont-Oscar, et celle que j'ai signalée à M. Brown, il reste M. Robert qui a été destitué sans ce semblant de justification.

M. BOYER.

Or, je demanderai au ministre de se mettre à la hauteur de la situation et qu'il accorde à M. William Robert le privilège d'une enquête.

Avant de reprendre mon siège, je lui demanderai fortement, en vertu du fameux principe en vogue dans la présente circonstance, et dont j'ai parlé au commencement de mes remarques, qu'il m'accorde également l'enquête sur le maître de poste au sujet duquel je lui ai moi-même écrit. Ce ne serait qu'un acte de "fair-play" pour lequel il n'aurait rien à perdre.

M. LEMIEUX: Je demande à consigner dans le compte rendu des débats la liste des directeurs de poste qui ont été congédiés, ayant été quelques années ministre des Postes, il m'arrive de toutes parts des lettres de directeurs de poste me demandant pourquoi on les a destitués, et priant que je les renseigne au sujet des détails de l'enquête. Ma proposition est dans le seul but d'économiser le temps.

M. CURRIE: L'honorable député voudrait abuser de la bienveillance de la Chambre. Au début de la session, j'ai donné lecture d'une liste officielle des destitutions effectuées en 1896. J'ai laissé de côté l'administration postale, car il aurait fallu toute une journée, ou davantage, pour en voir la fin, mais on m'obligea de donner lecture de la liste, que je consignai dans le compte rendu, sans en rien omettre.

Je ne pense pas que l'honorable député agisse conformément aux règles de la Chambre en faisant cette demande.

M. LEMIEUX: Je n'enfreins pas les règles de la Chambre.

M. CURRIE: Et je ne crois pas qu'à cette heure avancée il ait raison d'en faire lecture avant que nous puissions nous procurer une liste des receveurs de la poste congédiés en 1896.

M. PELLETIER: L'honorable député a parfaitement le droit de faire consigner cette liste dans les Débats, en la lisant. Ce serait épargner du temps et rendre tout simplement justice aux deux côtés de la Chambre que de permettre l'insertion de cette liste.

M. LEMIEUX: Merci.

Voici la liste:

Etat des destitutions de receveurs de la poste au Canada, du 1er octobre 1911 au 22 janvier 1912, contenant les noms des receveurs et des localités:

Abenakis, Dorchester, Joseph Chabot.
Abenakis Springs, Yamaska, W. E. Watt.
Abernethy, Saltcoats, J. B. Gillespie.
Adamsville, Kent, André Arseneau.
Albert Kings et Albert, Danl, W. Stewart.
Amqui, Rimouski, Louis A. Pouliot.
Apsley, Peterboro, E. R., Duncan Brown.
Arborg, Selkirk, S. Jonasson.
Arkona, Lambton, E. R., C. N. Eastman.
Arthurville, Bellechasse, Geo. Roy.